



FEDERATION FRANÇAISE  
D'EQUITATION

## **REGLEMENT FFE DES COMPETITIONS**

*Applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2013*

# **Dispositions spécifiques Polo**



## **PREAMBULE**

Le jeu de Polo met en présence deux équipes de trois cavaliers et éventuellement trois remplaçants qui doivent envoyer une balle avec un maillet, dans des buts situés à chaque extrémité du terrain.

La vigueur et la rapidité des actions impliquent une connaissance et une application stricte des règles du jeu qui ne se réalise pleinement que dans la mesure où l'arbitrage, la manière de jouer et l'esprit du jeu, traduisent le respect de l'esprit sportif et la protection des poneys / chevaux.

Cet esprit sportif constitue la base même du Polo.

Il convient donc que les joueurs soient familiarisés dès le début de leur pratique avec cette notion.

### Art 6.1 - Terrain

Dans tous les cas, priorité est donnée aux terrains en extérieur. Cependant des rencontres officielles peuvent se dérouler en indoor. Dans ce cas, les buts doivent être matérialisés par des lignes peintes en blanc sur le pare-bottes.

Intérieur ou extérieur, le terrain est de forme rectangulaire et les dimensions de l'aire de jeu sont les suivantes : - Longueur : de 40 m minimum à 150 m maximum,  
- Largeur : de 20 m minimum à 75 m maximum.

### Art 6.2 - Sol

Le sol doit être obligatoirement souple et non glissant, le plus lisse possible et sablonneux de préférence, afin de convenir à un bon roulement de la balle, une bonne évolution des poneys / chevaux et à la sécurité des cavaliers.

### Art 6.3 - Délimitation

Les quatre côtés du terrain sont délimités par des lignes blanches tracées sur le sol.

### Art 6.4 - Lignes de jeu

Sur les deux grands côtés du terrain, des fanions ou des marques doivent indiquer :

- ◆ la ligne de fond,
- ◆ la ligne du milieu,
- ◆ les lignes de pénalités à 15 et à 25 m de l'aplomb du but.

### **Art 6.5 - Buts**

Les buts sont matérialisés par deux poteaux de 3 mètres de hauteur peints en blancs espacés de 5 mètres ou 3 mètres en manège, et équidistants de chaque côté.

En manège, ceux-ci sont surmontés d'une barre transversale.

### **Art 6.6 - Balle**

Elle consiste en une balle en cuir de couleur claire.

Diamètre de la balle : 11,5 cm,

Poids minimum : 180 g,

Pression de gonflage : 2 kg minimum,

Ou une balle en plastique de 8,5 cm de diamètre.